

Compte-rendu du Conseil Municipal du Mercredi 20 mai 2026 à 19 heures 30

Présents : ARNAUD Daniel, NAVEZ Malou, CLUZEL Anthony, BLANC Emilie, COROMPT Thierry, BARDY Benoit, SERVIERE Magali, PEYRARD Yves, COTTE Anaïs, FIASSON Marie-Agnès, CHIRAT Loris, TARDY Manon, GIRAUD Annick, GAUCHER Michel, GIRAUD Marc

- **Approbation du procès-verbal** de la réunion du 8 avril 2026 à la majorité des présents.

- **Approbation du procès-verbal** de la réunion du 22 avril 2026 à la majorité des présents.

- **Schéma Directeur d'Assainissement et Zonage EU et EP :**
Pour rappel, lors du conseil du 22 avril dernier, le conseil municipal a choisi l'offre de la société Eau Teck Conseil et PMH afin de réaliser le diagnostic de l'ensemble du réseau d'assainissement de la commune.
Dans ce cadre, la proposition est faite de compléter cette offre en y ajoutant l'option de géoréférencement en classe A qui permettra de répertorier l'ensemble des regards de la commune, et qui deviendra obligatoire en 2032.

Ainsi, une délibération est prise à l'unanimité des présents afin d'ajouter cette option qui représentera un cout supplémentaire de 500€ environ.

- **Présentation pour information au Conseil Municipal du budget 2026 voté lors de la précédente mandature.**

- **Désignation des délégués aux commissions communautaires PICS (Plan Inter Communal de Sauvegarde) :**
Benoit Bardy (titulaire) et Magali Servière (suppléante) sont désignés.

- **Désignation des délégués à la Commission des listes électorales :**
Au sein du conseil, Manon Tardy (titulaire) et Annick Giraud (suppléante) sont désignées.

De plus, Jean-Pierre Limone et Véronique Canet (titulaires), ainsi que Pierre Batier et Joël Mathevet (suppléants) sont désignés.

- **Rappel des règles concernant l'édification de clôtures de parc aux abords des chemins :**
Depuis le début du mandat, le conseil a rencontré plusieurs problématiques concernant l'édification de clôtures séparant le domaine communal de propriétés privées.
La décision est donc prise de demander des conseils auprès de plusieurs organismes extérieurs afin de rédiger un document permettant de définir des règles précises à ce sujet.

- **Rémunération d'heures complémentaires à un agent communal**
Un agent communal a effectué des heures complémentaires dans le cadre de l'accompagnement d'une sortie scolaire. Ces heures complémentaires lui seront réglées sur le salaire du mois de mai.

- **Activités par commission**
 - Commission réseaux et voirie :
Une visite de terrain a eu lieu le samedi 9 mai afin de faire le point sur les chantiers à venir, et pour établir un ordre de priorités.
Dans un premier temps, il est décidé de fermer l'accès du « petit pont de Limonne » qui est limitrophe de la commune de Maclas. Ce dernier aura besoin d'une reprise en maçonnerie avant réouverture. Des devis ont été demandés.
Un arrêté pour interdire la circulation sur ce pont sera pris, un rocher sera installé par la commune de Maclas.

 - Commission communication :
Une consultation citoyenne a été lancée concernant l'avenir de la salle municipale. De nombreuses réponses ont déjà été recueillies, en ligne ou en version papier.
La fin de la consultation est planifiée au 30 mai.
Aussi, le compte Facebook de la mairie de Saint-Appolinard a été créé.

 - Commission actions sociales :
Un atelier inter générationnel mêlant l'école et les anciens du village sera de nouveau mis en place. Il aura pour thème : « Les vieux métiers de notre village ».

- **Questions diverses**
 - Une délibération est prise à la majorité des présents afin d'acquérir gratuitement un barnum offert par la région Auvergne-Rhône-Alpes.
 - Retour sur la réunion inter associations du 20 mai à 18 heures concernant l'événement de Team Fléchette qui aura lieu le samedi 19 septembre dans notre commune.
 - Le conseil souhaite mener une réflexion concernant la mise à disposition de l'électricité pour les associations de la commune. Des devis seront demandés.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Mercredi 17 juin 2026 à 19 heures 30.

Le secrétaire de séance
Anthony CLUZEL



Le Maire
Daniel ARNAUD